

# Portes Infos

Le journal - N° 7 - Décembre 2009

**SEMAINE**  
**SUR L'EMPLOI** p 6-7-8

**REPAS DES**  
**ANCIENS** p 10-11

**TÉLÉTHON**  
**PORTOIS** p 12-13

**PHOTO DE COUVERTURE :**  
**CHALLENGE ALAIN HARTZ** p 17



## MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Permanence de l'état-civil le samedi de 9 h à 11 h.

### À consulter

Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

### Téléphones utiles

|                     |                |
|---------------------|----------------|
| Accueil             | 04 75 57 95 00 |
| Télécopie (ou fax)  | 04 75 57 95 12 |
| Etat-civil          | 04 75 57 95 02 |
| Fax état-civil      | 04 75 57 95 08 |
| Services techniques | 04 75 57 95 20 |
| Fax ser. techniques | 04 75 57 95 36 |
| Ateliers municipaux | 04 75 57 75 70 |
| Service de l'eau    | 04 75 57 95 26 |
| Cabinet du maire    | 04 75 57 95 15 |
| Police municipale   | 04 75 57 95 17 |

Site Internet de la commune :

[www.portes-les-valence.fr](http://www.portes-les-valence.fr)

## PERMANENCES D'ACCUEIL DU CCAS

Lundi et vendredi, de 13 h 30 à 16 h 30. Mardi, mercredi et jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. **En cas d'urgence, vous pouvez contacter le CCAS, tous les jours, au 04 75 57 74 75**

## LA PITCHOULINE

### La Structure multi-accueil petite-enfance

Tél. : 04 75 57 78 50

De 7 h 30 à 18 h 30 (accueil régulier et accueil occasionnel).

### Relais assistantes maternelles

Tél. : 04 75 57 78 59

Accueil sur rendez-vous : lundi et jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Animation : mardi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30. Permanence : mardi de 13 h 30 à 16 h 30.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Ouverte au public le mardi et le jeudi de 16 h à 18 h 30, le mercredi et le samedi de 9 h à 12 h, le mercredi et le vendredi de 14 h à 18 h. Tél. : 04 75 57 40 65

## CENTRE MÉDICO SOCIAL

Tél. : 04 75 57 83 83

### Permanence premier accueil

Le mardi de 14 h à 17 h (sur rendez-vous). Le jeudi de 9 h à 12 h (sur rendez-vous). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf le lundi après-midi.

### Consultation des nourrissons

Le mardi après-midi sur rendez-vous. Le jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi de 14 h 30 à 16 h sur inscription au 04 75 57 83 83.

### Centre de planification

Consultation médicale le vendredi matin sur rendez-vous et tous les mercredis après-midi sur rendez-vous. Du lundi au vendredi. Rendez-vous à prendre au 04 75 57 83 79.

Ouvert le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mardi de 9 h à 12 h, le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le jeudi de 14 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

## MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Lundi de 16 h à 18 h 30, du mardi au vendredi de 14 h à 18 h 30, mercredi de 9 h à 11 h. Tél. : 04 75 57 00 96

## DÉCHETTERIE

Rue du 19 mars : lundi, mercredi, samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h ainsi que le jeudi et le vendredi de 14 h à 18 h. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2<sup>e</sup> vendredi de chaque mois de 14 h à 17 h 30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter Valence Major au 04 75 81 30 30.

## POLICE NATIONALE

8, rue Pierre Semard, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tél. : 04 75 57 81 90

## PHARMACIES DE GARDE

### DÉCEMBRE

Samedi 19, lundi 21 : Les Cèdres

Samedi 26, lundi 28 : Gauthier

### JANVIER

Samedi 2, lundi 4 : Chœur

Samedi 9, lundi 11 : Les Cèdres

Samedi 16, lundi 18 : Gauthier

Samedi 23, lundi 25 : Chœur

## PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

Le Pôle social est situé  
rue Francis Jourdain

### Portes de l'emploi

Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h

### Mission locale jeune

04 75 57 32 38 / 04 75 82 01 80 (sur rdv), lundi et jeudi de 14 h à 17 h

### Secours catholique

04 75 57 03 50, jeudi de 14 h 30 à 17 h

### Ligue contre le cancer

04 75 57 34 52 / 06 85 80 83 48, 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi du mois de 14 h à 16 h

**Femmes solidaires** 04 75 57 02 41,

2<sup>e</sup> mardi du mois de 14 h à 16 h

### REMAID (aide aux victimes)

04 75 57 32 38, jeudi de 9 h à 11 h

### Éducateurs de la Sauvegarde

04 75 57 33 72 (répondeur)

mercredi de 10 h à 12 h

### A.I.R.E.

04 75 59 77 12 et 04 75 57 32 38

mercredi de 14 h à 16 h

### C.L.C.V.

(consommation, logement et cadre

de vie) 04 75 72 41 49,

1<sup>er</sup> lundi du mois de 17 h 30 à 19 h

## GROUPE DE L'OPPOSITION PORTOISE

Permanence le premier mercredi de chaque mois de 18 h à 19 h, en mairie, 2<sup>e</sup> étage.

## CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Marie-Josée Faure, conseillère générale de la Drôme, tient sa permanence le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois, de 9 h à 10 h, en mairie.

## PERMANENCES DES ÉLUS

### Pierre Trapier,

maire

sur rendez-vous au 04 75 57 95 15, le samedi de 7 h à 11 h

### Raymond Rinaldi,

1<sup>er</sup> adjoint

(environnement, développement durable, urbanisme, transports), le vendredi de 17 h à 18 h 30

### Marjolaine Borde,

2<sup>e</sup> adjoint

(art, culture, animation, jeunesse), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

### Claude Campagne,

3<sup>e</sup> adjoint

(sport, vie associative et jumelage), le jeudi de 17 h à 19 h

### Jocelyne Couriol,

4<sup>e</sup> adjoint

(logement, personnes âgées, CCAS), le mercredi de 17 h à 19 h

### Jean-Michel Bochaton,

5<sup>e</sup> adjoint

(emploi, économie, insertion, intercommunalité), sur rendez-vous au 04 75 57 95 38

### Martine Guillermin,

6<sup>e</sup> adjoint (état-civil, vie scolaire,

restauration scolaire),

le mercredi de 15 h à 17 h

### Gérard Laurent-Bourge,

7<sup>e</sup> adjoint

(finances, personnel communal), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

### Sandrine Augier-Colomb,

8<sup>e</sup> adjoint

(petite enfance, centre de loisirs), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

### Gérard Merland,

conseiller municipal délégué

(enseignement),

sur rendez-vous au 04 75 57 95 15 le mardi de 16 h 30 à 18 h 30

### Gérard Sagnard,

conseiller municipal délégué,

(travaux et marchés publics)

## LA COMMUNE, CE BIEN SI PRÉCIEUX !

**D**ans quelques jours, nous changerons d'année. C'est l'occasion pour le Maire et l'équipe municipale de faire un point sur les réalisations. Une mise en œuvre qui s'est exercée avec le souci d'une gestion saine, sans augmentation des impôts locaux.

2009 a été riche. J'invite le lecteur que vous êtes à vous ressourcer dans la lecture des 11 publications de Portes Infos qui ont jalonné cette année afin de mesurer le chemin parcouru.

Action sociale, culture pour tous, défense de l'emploi, éducation et droits de l'enfant, vie associative, environnement et développement durable, travaux et voirie sont autant de domaines que nous avons pris à bras le corps. Permettez-moi de vous le dire, nous n'avons pas "chômé". Notre ville bouge et n'a qu'un seul objectif : le bien-être de ses habitants. 2010 verra émerger de nouveaux projets. Mais nous le savons déjà, les choix ne seront pas simples.

En effet, la politique gouvernementale s'emploie à contraindre les collectivités locales en s'attaquant de front à leur autonomie financière avec notamment la suppression de la taxe professionnelle.

Il s'agit d'un processus bien préparé. Il s'articule autour de la "réforme des collectivités territoriales" qui vise au final à réduire le nombre de communes, de départements, de régions. Sachez qu'à l'intérieur de ce que le Président de la République appelle le "millefeuille administratif", il y a de la bonne crème.

Cette crème, c'est l'argent que les collectivités investissent dans les services sociaux, les équipements sportifs et culturels, dans l'entretien des voiries...

Cette crème, c'est plus de 70 % des dépenses d'investissement que les amis du Président de la République, à savoir ceux qui évoluent dans le grand monde des affaires, voudraient bien s'accaparer. Comment mettre la main dessus ? En supprimant un maximum de "feuilles", c'est-à-dire des communes et des départements. Et avec elles, des élus.



Des élus qui comme à Portes-lès-Valence prennent à contrepieds les politiques libérales de casse des services publics et des acquis sociaux. Il faut donc en éliminer un maximum.

Malgré ces inquiétudes, je conclurai en vous assurant de la volonté de l'équipe municipale de dynamiser Portes-lès-Valence dans la communauté d'agglomération qui verra le jour le 1<sup>er</sup> janvier 2010. C'est dans cet esprit de solidarité et de combativité que je vous invite à venir nombreux aux vœux du Conseil Municipal qui se dérouleront, Espace Cristal, le 22 janvier à 18 h 30.

Bonnes fêtes à tous !

*Pierre Trapier,  
Maire de Portes-lès-Valence*

## Deux fois vingt ans

*La MJC est quadragénaire.*



Un public nombreux pour de chaleureuses retrouvailles

**Deux expos et une soirée cabaret à l'Espace Cristal, il n'en fallait pas moins pour fêter les 40 ans de la MJC. "40 ans, c'est l'âge de mes parents", tel était l'intitulé de l'expo fabriquée par les enfants du centre de loisirs avec Patrice Delhoume dans les locaux de la MJC. L'autre expo, à base d'archives photos et d'articles de journaux, était due à Mémoire vivante de Portes (représentée notamment par Robert Voge, son président) et fut réalisée par Alexandre Bertrand.**

Il y a 40 ans, quelques jeunes Portois s'adressent aux élus de la Municipalité pour leur demander un local pour se réunir. On leur accorde pour commencer quelques pièces de l'école Jean Jaurès et le principe de la construction d'une "maison des jeunes" est admis au Conseil Municipal. Grâce à l'aide de quelques adultes, c'est le 18 novembre 1969 que naît une nouvelle association à Portes : la Maison des

Jeunes et de la Culture, déclarée en préfecture le 24 novembre, et le 5 décembre 1969 la MJC ouvre ses portes avec les activités suivantes : foyer-bar, labo-photo, radio- électronique, danses modernes, ciné-club, nautisme, ping-pong, modèles réduits, hand-ball.

Depuis cette date, la MJC a connu 11 présidents (\*) dont plusieurs étaient présents lors de l'inauguration de l'exposition, le vendredi 20 novembre au centre culturel Louis Aragon et dix professionnels (\*\*). C'est ce que rappela notamment Valérie Pigué, l'actuelle présidente, qui intervint après Marjolaine Borde, maire-adjointe chargée de l'art, de la culture, de l'animation et de la jeunesse et Bernard Barrel, de la Fédération des MJC. Marjolaine retraça l'historique de la MJC, née en 1969, un an après le joli de mois de mai 1968, et ceci n'est pas le fruit du hasard... Mais surtout, la maire-adjointe fit part des inquiétudes de l'équipe municipale du désengagement grandissant de l'Etat dans l'éducation populaire. « *Que vont devenir les différents fonds de soutien à la vie associative, à la jeunesse et à l'éducation populaire, les fonds d'accompagnement des bénévoles et à l'emploi-formation pour l'encadrement associatif* ». En un mot, il y a danger pour les MJC, comme le souligna également Bernard Barrel.

Soirée de retrouvailles autour de photos ayant pris la patine du temps, elle fut émaillée d'interventions d'anciens présidents, animateurs et directeurs dont certains ont fait profiter l'assistance de cette façon ou de ce sens de la fronde qui les caractérise toujours.

(\*) Marc Lantheaume, Joël Machon, Michel Rouquet, Patrick Debard, intérim de Jacques Debayle puis René Degrange, Jacques Chircop, de nouveau René Degrange, Yolande Pomarel, Raphaël Brahimi, Sylvie Garde, Valérie Pigué.

(\*\*) Bernard Drouillat, Alain Bellet, Guy Tribollet, Robert Dadoy, José Fernandez, Martin Klébinder (remplacement provisoire), Xavier Demerval, Thierry Benistant (tous deux animateurs coordonnateurs), Alain Grande et Véronique Hillion Cuadrado qui prendra ses fonctions en janvier.

### LA FRAPNA À LA MJC



Dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, la FRAPNA Drôme est intervenue par le biais d'ateliers le jeudi 26 novembre à la MJC pour une animation mettant en scène les petits gestes pouvant réduire nos déchets. Des petits gestes, certes, mais de grands changements qui vont limiter notre impact sur l'environnement. Il s'agit par exemple de l'autocollant "Stop pub" pouvant être apposé sur les boîtes à lettres, du compostage (voir notre photo) et de la réutilisation d'objets.

### "PARTAGER LE PLAISIR DE LIRE"

Dans le cadre du projet "Partager le plaisir de lire" en lien avec l'accompagnement scolaire, la MJC et la Bibliothèque cherchent des bénévoles. Les séances se dérouleront les vendredis du 15 janvier au 2 avril de 17 h à 18 h 30. Cette action aura pour finalité une séance publique, le mardi 6 avril où les enfants liront une histoire à haute voix. Renseignements auprès des bibliothécaires ou à la MJC.

Lors de l'allocution de Bernard Barrel. La municipalité était représentée par Raymond Rinaldi, Marjolaine Borde et Claude Campagne, maire-adjoints.



# 2 600 pétitions remises au ministère des transports...

... pour faire valoir les atouts de Portes-lès-Valence

**Pierre Trapier, maire et Raymond Rinaldi, premier adjoint au maire en charge de l'environnement rencontraient, ce mercredi 2 décembre, Monsieur Xavier Piechaczyk, Directeur adjoint de la Direction générale de la mer et des transports -DGMT- à la Défense en région parisienne.**

Cette rencontre faisait suite à la constitution d'un "collectif de développement du FRET à Portes", à différentes réunions avec le ministère des transports, la préfecture de Rhône-Alpes, la Région Rhône-Alpes, le Conseil général de la Drôme,

Valence major, la Chambre de commerce et d'industrie de la Drôme, la mairie d'Ambérieu-en-Bugey, les acteurs économiques et sociaux.

Aujourd'hui, les deux élus de la commune ont remis les 2.600 pétitions adressées à Jean-Louis Borloo, ministre de l'Ecologie lui demandant de respecter ses engagements du Grenelle de l'environnement, de développer la plate-forme multi-modale de Portes-lès-Valence, de maintenir l'ensemble des wagons isolés.

Les élus portois ont souligné les atouts du site de Portes-lès-Valence du point de vue de sa situation géographique, à l'intersection de la Vallée du Rhône et du sillon alpin,

de sa proximité et de son maillage au port fluvio-maritime de Valence.

Lors de la réunion de ce jour, Pierre Trapier et Raymond Rinaldi ont insisté sur la nécessité de retenir les plates-formes multi-modales de Portes-lès-Valence et d'Ambérieu dans l'appel à projet franco-italien pour la liaison fret Lyon-Turin.

Les élus portois appellent à poursuivre et amplifier la mobilisation de l'ensemble des élus, des partenaires économiques et sociaux et des citoyens en faveur d'une véritable politique environnementale des transports, où le train sera l'alternative au tout routier, du service public, de l'emploi et du développement économique.

## 11 NOVEMBRE : LE RECUEILLEMENT

La commémoration de l'armistice du 11 novembre a été suivie dans le recueillement par un nombre impressionnant de Portoises et de Portois pour qui le souvenir de la boucherie de la guerre 1914-1918 demeure intact de génération en génération, preuve vivante que le devoir de mémoire que rappela Guy Debard, président du comité d'entente des anciens combattants n'est pas lettre morte à Portes. Après le dépôt de gerbes par le comité d'entente des anciens combattants, du Conseil régional, de la municipalité et par un jeune Portois, la médaille militaire a été remise à Raymond Ponton, l'un des représentants de la dernière génération combattante, car il passa plus deux ans, de mai 1956 à août 1958 en Algérie. Cette médaille lui a été remise par le lieutenant-colonel Gaillard, directeur de la base ELCA de Portes-lès-Valence.



## "Coup de pouce étudiant" : 2 fois plus qu'en 2008

Ils sont en fac de médecine, de philosophie, en IUFM, passent un BTS, apprennent le droit... ils sont étudiants. Le samedi 14 novembre, en mairie, ils étaient réunis pour se voir remettre par le maire, Pierre Trapier, entouré de nombreux adjoints, un chèque dans le cadre du "coup de pouce étudiant". Pour cette session universitaire, ils sont vingt-deux à bénéficier de ce dispositif qui, pour la municipalité, ainsi que le dira le maire constitue un investissement dans la jeunesse, dans le savoir et dans les projets que les jeunes peuvent porter. Les sommes versées représentent près de 22.000 € (contre 10.000 € en 2008). Pierre Trapier précisait qu'« au moment où nombre d'étu-



dants se retrouvent en grande précarité, ce coup de pouce a pour objectif de contribuer à la réussite de leurs études ; c'est un effort particulier de la commune face au désengagement de l'Etat sur les collectivités ».

Le "coup de pouce étudiant" de la municipalité s'inscrit dans le combat que mène la municipalité portoise pour l'égalité des chances. Un combat dans lequel le maire invita les étudiants présents à s'inscrire.

## “Portes sur l’emploi” : une semaine prometteuse

*Ce point fort de la politique de la Ville, pour une première, fut une réussite.*

**Quand la municipalité est arrivée aux manettes de la commune, l’un de ses premiers soucis fut l’emploi et l’économie. Un service a été créé à cet effet avec Joëlle Mariac comme responsable. Très rapidement un diagnostic de la réalité économique de la ville a été établi. Des contacts se sont noués avec les entreprises dont certaines furent visitées. Des forums spécifiques ont pu voir le jour avec l’appui de la municipalité qui a signé un contrat de partenariat avec Pôle emploi. Divers publics ont été ciblés, dont les jeunes par le biais de la Mission locale pour l’emploi du bassin valentinois. Cette première semaine “Portes sur l’emploi” fut un temps fort de cette politique.**



*Explications par le PDG de l’entreprise Serre Mécanique*

C’est bien connu : en France, tout finit par des chansons et des gens qui mangent ensemble ne se veulent pas forcément du mal. La sagesse populaire nous est utile pour retracer le déroulement de cette semaine qui débuta par un... buffet auquel étaient conviés organisations syndicales et élus de l’agglomération. A l’heure des chansons, en l’occurrence avec le jazz du groupe Etienne Vincent Trio, pour les discours de clôture, Jean-Michel Bochaton, maire-adjoint chargé de l’économie, de l’emploi et de l’insertion révéla un scoop : « *Il est apparu, lors de notre rencontre du lundi midi, que nous ressentions la nécessité de développer des liens pour le développement éco-*

*Lors du forum sur l’alternance avec la SNCF*



*nomique du territoire de l’agglomération. A cette échelle, l’idée est donc lancée de créer un lieu où pourraient se retrouver partenaires sociaux et élus de l’agglomération ».*

Mais, entre la rencontre du lundi midi et les discours de clôture dans une ambiance conviviale, le vendredi, la semaine fut riche en événements divers. Le lundi 16 novembre, à la salle du centre culturel Louis Aragon, “Carte blanche” était donnée à l’association Femmes solidaires sur un débat sur la vraie égalité au travail (*lire notre article ci-dessous*). Le mardi après-midi, en la salle des mariages de la mairie, des représentants de la SNCF faisaient découvrir la filière professionnelle de la SNCF et les possibilités d’emplois en alternance. En soirée avec le Train-Cinéma, qui, en tant que partenaire diffusait toute la semaine le film “Sauf le respect que je vous dois”. La salle était comble pour le documentaire suivi d’un débat “Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés”.

Le mercredi 18 novembre fut l’un des points forts de cette semaine puisqu’elle était consacrée à l’apprentissage avec la découverte de l’apprentissage et des métiers de l’artisanat le matin (*lire notre article ci-dessous*) et, l’après-midi, le forum de l’apprentissage.

Le jeudi 19, une réunion inter-entreprises animée par l’AGEFOS-PME où plus d’une trentaine d’entreprises ont répondu à l’appel, se tenait sur le thème de la formation professionnelle continue. En soirée, à la salle des mariages de la mairie, une réunion avec

l’AGEFOS-PME, le FONGECIF, le CIBC et Direccte 26 (ex DDTE) se tenait en mairie.

Autre point fort de cette semaine, la journée du vendredi 20 novembre où était organisée la découverte des métiers au cœur des entreprises. D’abord le matin avec le centre technique municipal où divers corps de métiers se complètent pour être au service du public. Puis l’après-midi avec le grainetier Clause, Serre mécanique aux Auréats et Reyes constructions, toujours aux Auréats. Des visites sur lesquelles nous reviendrons ultérieurement.

À l’heure de la clôture de cette semaine si dense, le vendredi soir, en mairie, Marie-Josée Faure, maire de Beauvallon, conseillère générale, tout comme Gérard Chaumontet, vice-président du Conseil général chargé de l’économie devaient féliciter la commune de Portes pour cette initiative. Jean-Michel Bochaton, pour sa part devait dire : « *Chacun sait que Portes est une ville disposant d’un tissu économique affiné avec ses entreprises petites ou grandes, ses artisans, mais peu de gens peuvent dire quelles en sont les activités. Or, comme le montre notre visite de ce vendredi après-midi, il existe ici des compétences extraordinaires et un dynamisme étonnant basé sur l’expérience des managers, l’investissement ainsi que sur le savoir-faire des salariés ».*

Et, comme en France, tout se termine par des chansons, Etienne Vincent Trio donna une ambiance jazzy à l’apéritif de clôture.



*Lors de la clôture : l’intervention de Jean-Michel Bochaton*

## “Carte blanche...” à Femmes solidaires



Micheline Astier, présidente de Femmes Solidaires,  
Marie Barrault et Cécile Deixonne

**Avec sa “Carte blanche à...” donnée cette année à l’association Femmes solidaires, la question était posée : “A quand la véritable égalité au travail” ?**

Maire-adjoint chargé notamment de l’emploi, de l’économie et de l’insertion, Jean-Michel Bochaton, dans un bref préambule, souligna qu’à Portes, 55 % des demandeurs d’emplois sont des femmes. « *La municipalité a le souci de valoriser les entreprises ayant contribué au développement de notre commune, mais aussi les hommes et les femmes ayant, par leur travail, créé ces richesses. Et notre attention va aussi vers les personnes en dehors de l’emploi* » dit-il. Animée par Micheline Astier, présidente du comité portois de Femmes solidaires qui avait à ses côtés Anne-Marie Goux, présidente départementale de l’association, cette “Carte blanche à...” débuta par un exposé de Gwendoline Lefebvre, membre du collectif national de Femmes solidaires, spécialiste de l’emploi des femmes. Après le rappel des lois sur l’égalité hommes-femmes (7 depuis 1972 jusqu’à la révision constitutionnelle de juillet 2008), Gwendoline Lefebvre fit cependant le constat que, malgré cela, l’égalité au travail n’existe toujours pas en 2009. C’est ainsi que l’écart des salaires est de 16 % pour le salaire horaire brut, de 27 % pour le salaire annuel brut total et va jusqu’à 32 % entre un homme et une femme titulaire d’un diplôme du deuxième ou du troisième cycle universitaire. Les femmes représentent 2/3 des bas salaires. 20 % des femmes sont payées au SMIC contre 11 % des hommes. Elles sont 83 % à subir le temps partiel pour un

salaire de 926 euros par mois en moyenne. 6 % des femmes occupent des emplois non qualifiés et elles représentent 80 % des pauvres en France. Ceci alors qu’elles sont plus performantes au niveau des études : 70 % de bachelières contre 59 % de bacheliers... Les filles mènent des études plus longues. Elles sont plus souvent diplômées du supérieur. Mais tout se détériore avec l’entrée dans le monde du travail. Ce qui fera dire, en conclusion, à Gwendoline Lefebvre

que l’égalité hommes-femmes est une priorité pour Femmes solidaires.

Directrice des ressources humaines de l’entreprise Clauze, Mme Cécile Deixonne est la seule femme au comité directeur de cette entreprise certes portoise, mais présente partout dans le monde. Elle fit part de son expérience et des dif-



Une partie du public de la soirée “Carte Blanche à...”

ficultés qu’elle dut surmonter pour parvenir à un tel poste de responsabilité. En tant que DRH, elle fit part de cette constatation : « *Lors d’un entretien d’embauche, les hommes parlent salaire, pas les femmes. Est-ce une question de culture ?* » De son expérience, elle dira : « *Il faut forcer les opportunités pour réussir* ».

Marie Barrault lui succèdera et fera part de son expérience de chef d’une petite entreprise de construction de vérandas sise dans la zone des Auréats, un domaine généralement réservé aux hommes.

Le Pôle emploi présenta ensuite une photographie de l’emploi féminin dans la Drôme et dans le bassin valentinois avant un exposé de M Berger, inspecteur du travail, sur les missions et les moyens d’investigation de l’Ins-

pection du travail. On retiendra sa phrase de conclusion : « *J’ai certes été saisi sur les questions concernant la maternité des femmes au travail, mais jamais sur les discriminations portant sur les salaires* »... Des propos à rapprocher de ceux de Cécile Deixonne sur les différences entre hommes et femmes lors des entretiens d’embauche. En tout cas, ceci tend à prouver qu’il y a du pain sur la planche ! Enfin, Maurice Gorce, président de l’association “Les portes de l’emploi” fit part de la situation à Portes, telle qu’il a pu l’observer : sur 280 personnes inscrites, 160 sont des femmes dont beaucoup de familles monoparentales, d’où des problèmes de garde d’enfants, une déqualification et 80 % de recherches d’emploi orientées vers les emplois tertiaires.



Chez Clauze, une femme au travail



Lors de la réunion sur la formation professionnelle continue

# “Portes sur l’emploi”

## À la découverte de l’apprentissage

**Le mercredi 18 novembre était consacré à l’apprentissage avec le matin, salle Georges Brassens, la découverte de l’apprentissage et des métiers de l’artisanat et l’après-midi, toujours au même endroit, le forum de l’apprentissage.**



Lors de la rencontre-débat en matinée

Qu’est ce qu’un CAP ? Qu’est ce qu’un CFA ? Commence cela fonctionne-t-il ? Que savez-vous de l’apprentissage ? Tout commence par une question d’Emmanuel Faure, de la Chambre des métiers et d’artisanat de la Drôme, partenaire de cette journée. « *Que voulez-vous faire l’an prochain ?* » On répond plomberie, carrelage, peinture, restauration, animation, dessin d’animation, restauration de meubles anciens, aide à la personne... La cinquantaine de jeunes venus à cette découverte et cet échange a pu ainsi profiter des explications des responsables du CFA Bâtipole de Livron, de la Mission locale pour l’emploi, et du CAPEB (centre artisanal des petites entreprises du bâtiment). M Faure va énumérer les avantages de l’ap-



Le forum de l’apprentissage

prentissage : le jeune (de 16 à 26 ans) est salarié sur un pourcentage du SMIC selon son âge, il prépare un diplôme de l’Education nationale et en même temps il bénéficie d’une connaissance de l’entreprise lui permettant de devenir autonome.

Dirigeant d’une entreprise de plaques de plâtre depuis 1974, avec une quinzaine de salariés, Maurice Durand fit part de son expérience. Lui qui n’hésite pas à prendre des apprentis insiste sur la nécessité pour eux de bien suivre leurs cours théoriques au CFA (1/4 du temps, les trois autres quarts se



Maurice Durand

déroulant en entreprise). « *On a besoin de la lecture, de l’écriture, des maths pour la comptabilité. Les cours au CFA, je le dis souvent à mes apprentis, ce ne sont pas des vacances.* » Souvent sollicité par les animateurs, Maurice Durand insista sur le comportement à avoir, notamment l’assiduité et le respect des autres. Pour lui, avant le contrat d’apprentissage, l’expérience d’un stage, histoire de voir “si ça colle”, est recommandée. La représentante de

la Mission locale précisa que celle-ci en propose aux jeunes en recherche de contrats. Jean-Michel Bochaton, maire-adjoint chargé de l’emploi, de l’économie et de l’insertion, « *dans une autre vie* » comme il le dit lui-même, fut artisan plâtrier-peintre : « *Je formais moi aussi des apprentis. Je crois que c’est pour eux la possibilité d’avoir une base vraiment professionnelle, d’être insérés avec d’autres salariés dans une entreprise à petite taille où les rapports avec le patron ne sont pas les mêmes que dans une grande entreprise.* »



Les petites boîtes de graines de chez Clause

Pour le représentant du CFA Livron : « *Un CV et une lettre de motivation ne suffisent pas. Il faut aller directement solliciter auprès de l’employeur, se présenter.* » Et il faut faire vite. Dès maintenant pour ceux qui souhaitent une place en CFA, laquelle n’est accordée que si le jeune a déjà un contrat. En effet 85 % des contrats sont déjà signés début juillet. S’en suivit une projection de vidéos d’artisans parlant de leur métier. L’après-midi, la salle Georges Brassens accueillait le forum de l’apprentissage. Si le climat économique général est propice à une certaine frilosité, cet après-midi là, sept contrats d’apprentissage furent signés. Un succès pour cette première semaine de “Portes sur l’emploi”.

Chez Reyes, avec M Reyes, Pierre Trapier, maire, Patrick Garcia, Jean-Michel Bochaton, et Martine Guillermin



## Aux Arcades, une marchande de chaussures-maroquinier

*C'est le grand retour d'un commerce disparu depuis plus d'une décennie...*

**Cela faisait une bonne quinzaine d'années que la commune n'avait plus de marchand de chaussures, mis à part ceux qui, le jeudi, animent le marché de la place de la mairie. Mais, hormis ces heures-là, point de salut ! En un mot, il était plus facile, à Portes, de se faire arracher une dent de sagesse que de trouver chaussure à son pied, cette expression étant à prendre, si on ose dire, au pied de la lettre.**

Cette situation paradoxale est aujourd'hui terminée. Et ce grâce à Cathy Shoes, l'un des nouveaux commerces s'étant implanté aux Arcades. Cathy, c'est Catherine Demonceau, mais

qu'on a toujours appelé Cathy. Ouvert depuis le mercredi 18 novembre, ce commerce de chaussures, mais aussi de maroquinerie, est pour cette femme de 49 ans, l'aboutissement d'un rêve qu'elle concrétise après avoir travaillé vingt ans dans le transport. Que ce soit en région parisienne, d'où elle vient, à TNT France, ou, depuis 2000, dans la Drôme chez Mory ou Blanc Transports à Malissard.

*« Si je n'ai pas pu réaliser ce rêve, c'est que les pas de porte étaient hors de prix à Paris. Or, ici, la municipalité a offert des facilités pour pouvoir s'installer. Ce fut donc une opportunité pour moi »...* Et pour nous aussi qui obtenons enfin le seul commerce qui manquait dans notre commune !

Chez Cathy Shoes, on trouve des chaussures pour femmes, hommes, enfants et des sacs de cuir ainsi que d'autres produits



de maroquinerie. *« Dès l'an prochain, je vais aussi me spécialiser pour les pieds sensibles »* précise Catherine Demonceau, actuellement valentinoise, mais qui entend prochainement se rapprocher de son lieu de travail et devenir portoise.

## Au service de la personne et des besoins

Pascal Jeanselme, 41 ans, marié, trois enfants, natif d'Aouste-sur-Sye et portois depuis quinze ans, se lance dans le service adapté à la personne et à ses besoins. Agent de sécurité, *« dans la vente une dizaine d'années »*, carreleur, maçon, il a démarré dans ce type d'activités depuis le 1<sup>er</sup> décembre. L'homme, comme le prouve l'aménagement intérieur de sa maison qu'il a conçu et son jardin, ne manque pas d'un savoir-faire.

Ce qu'il propose ? Des petits travaux (jardinage, tonte de pelouse, arrosage de jardin et de plantes, taille de haies, aménagement) et des aménagements di-

vers (montage de lustres, de mobiliers, d'étagères, branchement de TV hifi, pose de lambris, changement de carreaux sur les murs, nettoyage de véhicule intérieur et extérieur, changement de robinetterie, pose de cadres et de tringles à rideaux, travaux quotidiens) : en un mot, tout ce qu'un quidam peu habile de ses dix doigts considère avec le regard d'une poule ayant trouvé un couteau...

*Contact : 06 23 15 46 51  
pascalou29@infonie.fr*

*Du lundi au vendredi de 9 h à 18 h  
et le samedi de 9 h à 12 h*



## Le repas des anciens a eu 60 ans cette année.

*Ils étaient près de 530, le dimanche 29 novembre, à l'Espace Cristal.*



*Après une bonne ambiance...*



*... une danse digestive.*

**C'est en 1949, alors que la commune panses ses plaies de la guerre et qu'elle commence son expansion, qu'a été institué le premier repas des anciens offert par la municipalité (\*). Le premier voyage date, quant à lui de 1971, et puisque nous évoquons cette date anniversaire concernant le repas d'automne, cette année sera celle du trentenaire de la résidence Louise Michel et du foyer restaurant. Autant de dates qui manifestent le souci qu'ont eu les municipalités portoises pour le bien-être de leurs anciens...**

Près de 530 personnes ont répondu présentes aux "repas des anciens", organisé ce dimanche 29 novembre, un chiffre en légère progression par rapport à 2008. Offert par la municipalité aux personnes âgées de 70 ans et plus et à leurs

conjointes, organisé par le CCAS, ce repas, soixantième du nom, a fait honneur à sa longue tradition. Cette journée d'automne était caractéristique d'un mois de novembre avec bourrasques de pluie et tornades de vent. Autant d'arguments qui militent

pour se réunir autour d'une bonne table préparée par Gefcau Service de Bourg-lès-Valence.

Car si le temps extérieur incitait à la mélancolie, tel n'était pas le cas de l'ambiance régnant à l'Espace Cristal grâce à l'animation musicale de l'orchestre de Fred Kohler avec Jean-Yves Serve au piano à bretelles qui a su prouver que le musette est toujours la musique classique de ces rassemblements conviviaux...

Après les souhaits de bienvenue du maire, Pierre Trapier, qui était entouré de son équipe municipale, la ronde des plats permit de faire le plein de calories néces-





Jocelyne Couriol avec Juliette Porte, la doyenne centenaire

saires aux tours de danse. Au moment du dessert, alors que l'on fêtait les deux doyens de l'assemblée, Juliette Porte, centenaire depuis le 8 mai et vivant toujours à son domicile, et Marcel Roger, 94 ans et bon pied bon œil, Jocelyne Couriol, maire-adjointe chargée notamment des personnes âgées et du CCAS, a remercié l'ensemble des participants et en particulier les conseillères municipales qui travaillent avec elle : Jacqueline Grangeon, Huguette Hely et Nicole Brunet-Roussier. Car le succès de cette journée est le fruit d'un travail d'équipe dont le personnel du CCAS est un rouage essentiel.



Au piano à bretelles : Jean-Yves Serve

Mais depuis 60 ans, notre vaste monde est devenu un village. Et c'est tout droit de Pékin où ils ont participé aux championnats du monde de danse de société que Lucien et Jessica, sept fois champions de France de cette discipline, sont venus donner une brillante démonstration de cette danse ma foi fort sportive. Lucien a des attaches plus que solides dans notre commune puisqu'il n'est autre que le petit-fils de Mimi Aoustet, une figure portoïse, chevalier dans l'ordre du mérite pour son travail au sein des associations familiales. Signalons que les personnes âgées de 70 ans et plus n'ayant pu assister à ce repas recevront chacune un colis offert par la municipalité.

*(\*) Source : le livre édité à l'occasion du centenaire de la commune en 2008.*

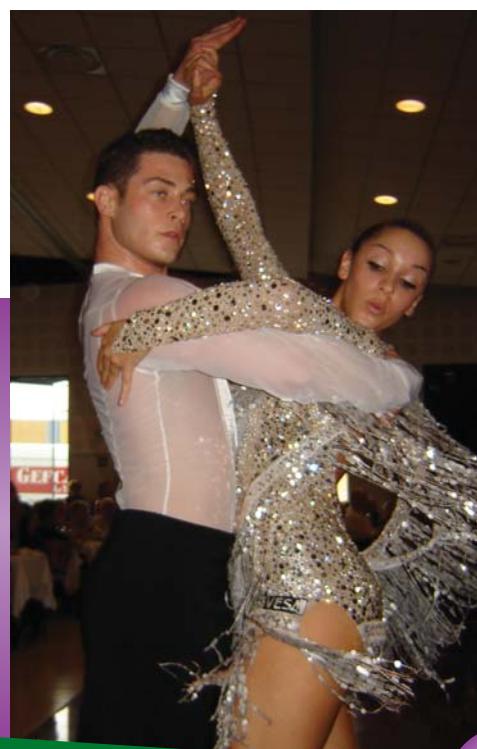
*D'autre part, des anniversaires ont été fêtés : Mme Descamps, née Demette, 82 ans ; Yvonne Debayle, née Astier, 70 ans ; Etienne Buffard, 70 ans.*



Lors de l'accueil du maire



Lucien et Jessica avec "Mimi" Aoustet



Une bonne ambiance à table

Danse de société avec Lucien et Jessica



## Téléthon : record battu !

*Ce fut vraiment "le 14 juillet en hiver"...*

À l'heure où nous écrivons ces lignes, les comptes du Téléthon portois 2009 ne sont pas encore arrêtés. Mais une donnée apparaît d'ores et déjà : grâce à l'élan de générosité de la population et à la forte mobilisation des bénévoles, l'association "l'Appel du Cœur", va pouvoir remettre à la coordination drômoise de l'A.F.M une somme globale de près de 17 000 €. Ce résultat (+ 18 %), à l'inverse du résultat national (- 15 %) remonte le moral de l'équipe organisatrice qui remercie à cette occasion tous les sponsors pour leur générosité et tous les bénévoles qui se sont dévoués lors de ces trois journées.



Le loto à l'Espace Cristal le vendredi soir



Francette Chasson, présidente de l'Appel du Cœur met la main à la pâte



En VTT ou en vélo de route

Dans un monde normal, même pas un monde idéal, non, tout simplement normal, le Téléthon, ni même les Restos du cœur, n'auraient de raison d'exister. Pour le Téléthon, la pingrerie de l'Etat en matière de recherche fondamentale n'est plus à démontrer et si le Téléthon existe, c'est parce qu'il y a vingt trois ans tout le monde se moquait éperdument des myopathes, des enfants atteints de mucoviscidose ou des nourrissons touchés par des maladies rares. Grâce à l'AFM, aujourd'hui, les usagers ont brisé cette indifférence générale. On a coutume d'appeler ces deux journées festives de "14 juillet en hiver" tant elles contribuent à créer du lien social. On estime ainsi à cinq millions de personnes se



Le rêve de tout môme : être dans une voiture de pompiers

- 1 : Des mètres et des mètres de boudin confectionnés par Sports et Loisirs.
- 2 : Confiteries et tartes place Fernand Léger
- 3 : Châtaignes place Fernand Léger
- 4 : Tours en poneys place Fernand Léger



retrouvant dans les rues et les places des villes et des villages.

À Portes, le Téléthon s'est encore étoffé. De deux journées, il est passé à trois avec, le dimanche matin, place Fernand Léger l'initiative commune aux conseils de quartier Est et Ouest de vente de boudins, tartes, confiseries et de tours de poneys pour les enfants.

Tout avait démarré le vendredi soir avec le tarot à la Maison des associations et le loto à l'Espace Cristal où plus de mille cartons ont été vendus. La suite ? Impossible de la décrire par le détail tant les initiatives ont foisonné. Le fil rouge, cette année, se dé-



*Avec la police nationale*



*Dans le hall de la mairie*

roulait à la salle Georges Brassens avec des danseurs de country, une danse elle aussi conviviale, en groupe. La place de la mairie a été occupée tout le samedi par différents stands dont certains étaient installés dans les chalets mis à disposition par la municipalité. Combien de bénévoles pour ce Téléthon 2009 ? Là aussi, difficile à chiffrer. Aux côtés des sapeurs-pompiers, toujours fidèles au poste avec notamment leur tour en petite voiture rouge proposé aux enfants, ils étaient plusieurs dizaines à s'être dépensés sans compter. La force de la générosité, ce sont ces hommes et ces femmes qui ont mis plusieurs mois pour préparer un programme qui, répétons-le, a su créer du lien social dans la commune.

*Entraînement au tracto-pelle*



3



4



## CONCERT À L'ÉGLISE



L'équipe d'animation pastorale de la paroisse Saint-Paul-du-Rhône a organisé le samedi 5 décembre, à l'occasion des fêtes de Noël un concert à l'église Saint-Philomène de Portes. Ce récital était donné par Pierre Bourgeat, musicien soliste à l'harmonica, qui, avec un accompagnement à orgues, harpe et violon sur fond de lumière laser, a interprété à l'harmonica des œuvres de Bach, Schubert, Verdi. Les dons issus de ce récital iront au profit du secours catholique et du CCFD (organisme d'aide au développement des pays d'Afrique).



## LE MARCHÉ DE NOËL DU TEMPLE

Le marché de Noël artisanal organisé par la paroisse protestante s'est déroulé le samedi 5 décembre. Entièrement réalisés par l'équipe de bénévoles, les objets vendus - gâteaux, confitures, nappes, jeux d'enfants, compositions florales, tricots - ont séduit le public qui n'a pas désempé. Le produit de la vente sera versé aux missions.



## Les mangas font tilt

Gros succès de la soirée découverte le mardi 10 novembre



Présentation des "cosplay"

**Tandis que les conseils municipaux des onze communes de ce qui, dès janvier s'appellera "Valence aggro, Sud Rhône-Alpes" se déterminaient notamment sur son périmètre, un autre événement se produisait cet automne. Il était culturel. Du 13 octobre au 28 novembre 2009, en effet, les médiathèques de Bourg-lès-Valence et Valence et la bibliothèque de Portes-lès-Valence s'unissent pour mettre la bande dessinée à l'honneur. Et ce aussi bien à l'écrit qu'à l'écran...**

Avec ce thème "à l'écrit, à l'écran", ces premières rencontres se proposaient de mettre en lumière les liens étroits qui unissent la bande dessinée, la littérature et le cinéma. Objectif atteint.

À Portes, les mardi et mercredi 10 et 11

novembre ont vu le Train-Cinéma programmer "La traversée du temps", un film de Mamoru Hosoda. Le mardi, dès 19h, la salle du centre culturel Louis Aragon s'emplissait d'un public jeune pour une soirée découverte du manga avec, en in-

troduction devant un public attentif, une "rencontre-découverte" avec Joaquin Fernandez, libraire à la Licorne de Valence. A l'issue de cet exposé, les jeunes gens ayant travaillé en ateliers avec Li Chin Lin ont pu montrer leurs "cosplay", ces costumes confectionnés à partir de personnages de mangas. Le buffet était dressé de sushis, un concert était donné par les



Participation de l'école de musique

élèves de l'école de musique et tout s'acheva par cette pratique désormais dans nos usages et qui nous vient de l'Empire du Soleil Levant : un karaoké. Représentant la municipalité, Marjolaine Borde, maire-adjointe, qui avait à ses côtés Marie Ransant, directrice de la Bibliothèque municipale se félicita que ce travail autour des mangas ait permis de faire retrouver le chemin de la bibliothèque à un public adolescent ainsi que de la coopération avec l'école de musique et l'école d'art. L'élue évoqua également le développement du multimédia dans cette structure dont la vocation à devenir médiathèque est plus qu'un souhait avec notamment l'agrandissement de ses locaux.

Cette année est consacrée à la BD à la bibliothèque municipale. Nous aurons l'occasion d'y revenir ultérieurement.

## La bibliothèque refait ses contes...



*La saison des contes a redémarré à la Bibliothèque municipale. Il revint à Rogo Koffi Fiangor, un conteur africain, togolais, d'ouvrir le bal. Celui-ci a su introduire avec son public, parmi lequel beaucoup d'enfants venus avec leurs parents, une réelle complicité. Dans cette nuit hivernale qui tombe très tôt, ses contes ont su apporter un humour ensoleillé.*

## Le bois de La Chaffine inauguré

*Ce poumon vert de la commune devient un lieu de loisirs.*

**Le samedi 28 novembre le Bois de la Chaffine était officiellement inauguré. D'une surface de 15 hectares, long de 900 mètres, il a été réaménagé cette année en partenariat avec l'association AIRE. Il a même été tout particulièrement bichonné par Gérard Chapelet, un ancien chaudronnier pris de passion pour la nature...**

Ce réaménagement s'inscrit dans le cadre du développement durable et de l'agenda 21 de la commune dont le diagnostic établi cette année fait l'état des lieux des milieux de nature ordinaire avec ce constat : « *La commune de Portes-lès-Valence n'abrite pas d'espaces naturels remarquables protégés (...)* La commune abrite en revanche un réseau de boisements qui composent l'essentiel des espaces naturels. » Il s'agit de boisements le long des reliefs, facteurs importants de biodiversité, contribuant à l'équilibre paysager, et dont le bois de la Chaffine est sans doute le plus bel exemple. Ces espaces, soulignait le diagnostic de l'Agenda 21 portois peuvent constituer des espaces de détente pour les habitants. C'est donc désormais chose faite avec le bois de la Chaffine qui fut aussi l'occasion

de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de jeunes et de moins jeunes écartés de l'emploi, grâce à l'implication d'Ali Chaabi et de Patrick Garcia, conseillers municipaux en charge du dossier. C'est ainsi que, durant quatre mois, une équipe de six personnes, avec deux conseillers techniques, ont débroussaillé le site, tout en lui préservant son caractère boisé de chênes de diverses essences, et ont tracé un sentier principal et deux sentiers secondaires, ce qui permet ainsi une promenade en sous-bois d'environ 3 km mais qui pourront être judicieusement utilisés par les joggeurs aux genoux usés par l'abus de bitume... Signalons qu'à l'issue d'une formation technique aux métiers de l'environnement, deux personnes ont été accueillies dans le service "espaces verts" de la mairie dans le cadre



*Le ruban inaugural est coupé par le maire, accompagné de M Klein, Président de AIRE et des élus.*

d'un chantier d'insertion "Pégase" de six mois. Situé à l'Est des Chênes qui lui doivent leur nom, ce bois a intégré dans son aménagement un lieu pour cyclistes protégé par un portique.

Le coût total du projet s'est élevé à 60 100 €.



## Agenda 21 : et maintenant, le plan d'action

Le 6 octobre dernier, à l'occasion du forum stratégique de l'Agenda 21 portois, un document avait été élaboré. Le conseil municipal a validé les enjeux présentés par Raymond Rinaldi, 1<sup>er</sup> adjoint en charge de l'Agenda 21. Un livret les détaillant a été distribué dans notre précédente édition de Portes-Infos (voir également le site Internet de la commune). Depuis le mardi 8 décembre, une nouvelle étape a été abordée.

Elle consiste à élaborer un programme d'actions concrètes qui seront mises en œuvre dans les prochaines années. Dans cette perspective, un premier atelier participatif a été organisé en salle des mariages de la Mairie portant sur les enjeux de la maîtrise de l'aménagement du territoire et de l'amélioration de la vie quotidienne et sociale des personnes en situation de dépendance.

## Les travaux vont bon train !

*Salle Fernand Léger, un exemple de mise en application de l'Agenda 21*



**La photo que nous publions, vous n'êtes pas près de la revoir. Cette structure mise à nu, c'est celle de la salle Fernand Léger, un chantier exemplaire à plus d'un titre...**

Dans notre précédente édition, nous expliquions pourquoi la salle Fernand Léger exprime le devoir d'exemplarité d'une collectivité, en l'occurrence une commune, dans la mise en place de l'Agenda 21 local, en intégrant systématiquement le développement durable dans ses pratiques et

ses politiques.

Il en est de même dans la mise en œuvre au quotidien du chantier. Par exemple, la démolition où une traçabilité des gravats et déchets divers a été mise en place. Une fois la salle Fernand Léger "désossée", ne subsistant de l'ancien bâtiment que les murs, la charpente et le sous-bassement, place aux travaux de couverture avec la mise en place d'une toiture en zinc, travaux s'effectuant à cheval sur décembre et janvier. Ensuite, à partir de la troisième semaine de janvier, la signature Agenda 21 sera encore plus manifeste avec la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit.

En février et en mars seront posés les bardages extérieurs, les cloisons et les faïences sur le sol.

L'objectif est et reste la réception des travaux pour le 21 juin 2010.

## Salle multi-activités

Les travaux de la salle multi-activités qui sera située à la Chaffine débuteront courant janvier.

## Cantine Joliot-Curie : c'est parti !

Les travaux de construction de la cantine Joliot-Curie ont démarré la dernière semaine de novembre. Tout a commencé par le terrassement. Nous y reviendrons plus en détail dans notre prochaine édition à l'occasion de la pose de la première pierre.



### SALER MOINS POUR SALER MIEUX

Rien à voir avec le cholestérol, quoique, mais avec le salage de la voirie urbaine. La neige, en hiver, ce n'est pas un événement, c'est même plutôt attendu et donc prévisible. Or, bien gérer, c'est prévoir. C'est pourquoi la municipalité a mis en place un plan de salage-déneigement.

Fin novembre, les saleuses et chasse-neige ont été révisés. Depuis fin 2008, il a été fait l'acquisition d'une saleuse "intelligente", sachant doser quasiment au gramme près, la quantité de sel nécessaire pour une efficacité maximale. Car le principe du salage n'est pas d'en mettre une croûte sur la chaussée. Du reste, quand celle-ci est sèche, il vaut mieux épandre une bouillie de sel, appelée saumure, ce que peut faire la nouvelle saleuse.

Dans le cadre de ce plan, afin de ne pas être pris au dépourvu, la municipalité a conclu un marché avec Météo France qui lui donnera les informations les plus précises concernant l'arrivée des précipitations neigeuses. Ce plan, élaboré pour chacune des saleuses, tient compte du trafic prioritaire (les bus). Il a également établi une priorité pour les abords des écoles, leurs voiries et les cours de récré.

Enfin, sachez que par très grand froid (à partir de moins 8°), le sel n'agit plus. Au contraire. Faites l'essai avec une bouteille de champagne. Versez-y du gros sel dans le seau à glaçons et le champagne prend un coup de frais subit. Dans ce cas, on racle la chaussée ou on la gravillonne.

Enfin, rappelons le, chaque citoyen doit débayer la surface de trottoir se situant devant son habitation. Il est en effet responsable en cas d'accident.

## Challenge Hartz, trente ans, un bon cru

*Forte participation avec présence du sport adapté et du handisport fortement encouragés par les nombreux spectateurs.*

**Les courses pédestres de Portes, qui regroupent le challenge Alain Hartz et le trophée Jean-Claude Ambrogelly pour les enfants, sont devenues une classique (comme on dit pour le vélo) des courses sur route. C'était, pour son édition 2009, le 30<sup>e</sup> anniversaire du challenge Hartz avec sa version "courte" de 8 km et sa version "longue" de 16 km. Il est aussi ouvert, depuis sept ans, au sport adapté et au handisport. Ces athlètes fortement encouragés lors de leur passage concourraient pour le championnat régional qualificatif en vue du championnat de France.**

Le challenge Alain Hartz a conquis ses lettres de noblesse bien au delà de notre région. La preuve en est que le vainqueur du 15,980 km, Arnaud Lavendomme vient du Vitrolles Triathlon... Cette année a vu une montée en force assez impressionnante du



300 sur la ligne de départ

Jogging club portois qui n'alignait pas loin de 40 coureurs sur les 283 présents sur la ligne de départ (150 pour le 7,9820 km et 143 pour le 15,980 km). Pour le challenge "court", le premier Portoï est Daniel Buffat, qui se place en septième position et la première féminine de cette course est aussi portoïse puisqu'il s'agit d'Audrey Rose Cochonneau. Résultats de tête de course aussi pour les Portoï dans le challenge "long" puisque Serge Doucet et Bruno Cruzet se placent respectivement septième et huitième. Dans cette course, la première féminine, Fanny Grossin, se situe en 45<sup>ème</sup> position.

Il faut du reste saluer la présence importante des femmes dans ces courses puisqu'elles étaient 45 pour le "court" et 20 pour le "long". Présence également des jeunes avec des résultats prometteurs puisque le cinquième du "long" est un junior, Martin Charrier, et qu'un autre junior, Benjamin Morin, est dix-neuvième du "court" et qu'un cadet, Quentin Menet, se place en vingt-deuxième position.

Si le challenge Alain Hartz a suivi son parcours traditionnel avec une petite partie style cross country en abordant les Lacs, le trophée Jean-Claude Am-

brogelly a toujours sa ligne de départ au mail de l'ancien cimetière. Encadrés par les éducateurs sportifs de la commune, ce furent de joyeux combats au corps à corps où l'on n'économisait pas ses forces...

Vu sa participation massive avec des résultats prometteurs, le challenge Alain Hartz a été remis au Jogging club portois. Pour l'anecdote, signalons qu'Etienne Deglon, un Portoï marcheur sportif s'alignant sur des très longues distances en compétition, en était à sa vingtième participation, qu'Emile Brunel, un autre habitué du challenge était également présent et qu'un jeune homme de 71 ans, François Berenguer, était également de la course longue. Car c'est cela, le génie des courses pédestres portoïses. On peut y venir pour la gagne, pour obtenir une place de podium, ou bien tout simplement pour participer sous un ciel de novembre dont on ne sait si, mistral aidant, il tapera dans le bleu ou bien, comme c'était le cas cette année, vent du sud aidant, couleur flanelle.



Passage de cross country



*"Quelle stratégie de course vas-tu adopter ?"*

*L'un des départs du Trophée Jean-Claude Ambrogelly*



## PORTES CITOYENNE

**L'ensemble des élus de la majorité municipale "Portes citoyenne" vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous adresse ses vœux de bonne et heureuse année 2010, de santé, de joie, de réussite, d'amitié, de paix et de solidarité. 2010 sera, de nouveau, une année de concrétisation de projets tels que la réhabilitation de la salle Fernand Léger, la construction d'une nouvelle cantine scolaire à Joliot Curie et celle d'une salle multi-activité à la Chaffine... Ce sont là quelques exemples d'une volonté de notre équipe de répondre toujours mieux aux besoins de l'ensemble des habitants.**

### **Le CCAS : un outil de prévention et de développement social**

*Le constat actuel est une élévation des besoins et des difficultés rencontrées notamment par les familles monoparentales, les femmes, les personnes âgées aux faibles ressources, celles privées d'emploi. Cela est confirmé par le récent rapport du Secours Catholique qui souligne l'impact de la crise économique et une évolution très préoccupante de la pauvreté, de la précarité.*

*Pour y faire face, notre équipe municipale agit en privilégiant, notamment par l'intermédiaire du CCAS, l'accueil de proximité et l'accompagnement des personnes. Nous avons aussi engagé plus de moyens financiers et humains et mis en place des actions nouvelles : prise en charge de titres de transport, aides à la mutualisation, frais dentaires, optiques ou auditifs.*

*Ces différentes aides sont présentées dans la plaquette du CCAS diffusée à toute la population. Les champs d'intervention du CCAS ont donc été élargis pour répondre aux attentes des plus en difficultés comme les classes moyennes.*

*La majorité municipale a également la ferme volonté de favoriser le contact intergénérationnel et social. La semaine bleue en direction des personnes âgées et le réveillon solidaire en sont des exemples. Ils permettent l'échange, le dialogue, la convivialité.*

*À contrario des choix nationaux, la politique sociale de la municipalité entend donc apporter des réponses concrètes et des services adaptés, utiles pour que les droits élémentaires des portois soient respectés.*

**Jacqueline Grangeon, Conseillère Municipale, membre du groupe "Communiste, Républicain et Citoyen". [groupeccrc.portes@yahoo.fr](mailto:groupeccrc.portes@yahoo.fr)**

### **Nos services publics sont en danger**

*Le gouvernement veut imposer des lois de recentralisation qui vont mettre en danger l'action des communes, des départements et des régions pour notre éducation, notre santé, nos transports publics, nos emplois et notre aide sociale.*

*Pour nos enfants, ce seront moins de financements pour nos écoles, nos collèges et nos lycées. Pour nos aînés, ce sera moins d'accompagnement du grand-âge et de la dépendance. Pour nos entreprises et nos emplois, moins de soutien face à la mondialisation.*

*Les élus locaux sont dévoués au bien public. 73% des investissements viennent des collectivités locales. La décentralisation, c'est la démocratie locale au service des citoyens. Il faut une réforme territoriale pour l'améliorer, pas pour la casser. La réforme de la fiscalité locale va porter atteinte à l'autonomie financière de notre collectivité en faisant peser encore plus l'effort sur les ménages.*

*A notre niveau, nous combattons la réforme des collectivités telle qu'elle est imposée aujourd'hui, nous dénonçons la suppression de la clause de compétence générale aux collectivités limitant ainsi les décisions et actions de proximité et nous sommes très inquiets sur le risque de non-compensation de l'Etat, à compter de 2011, de la perte de ressources liées à la réforme de la taxe professionnelle.*

*Nous restons mobilisés pour défendre la justice et l'égalité territoriale !*

**Claude Campagne, Adjoint au Maire, membre du Groupe Socialiste et Apparentés, Démocratie et Citoyenneté". [groupe.ps.apparentes@free.fr](mailto:groupe.ps.apparentes@free.fr)**

## ENSEMBLE POUR L'AVENIR

### **Une note d'eau bien salée !**

*La fin de l'année approche et Noël est bientôt là. Pour l'occasion notre maire pense beaucoup à nous et nous gâte tous par une attention très particulière puisqu'il nous fait un beau cadeau : une 3<sup>ème</sup> facture d'eau à payer pour la fin novembre.*

*Et quelle facture ! Vous l'avez compris, le soit disant déficit annoncé à coup de "sa vérité" n'est en fait qu'un retard dans la facturation en 2008. Mais il en a bien profité pour faire voter cette année une augmentation exorbitante malgré notre opposition : + 13 % sur la consommation, + 46 % sur l'assainissement, +160 % sur la location de compteur.*

*Que vous pourrez tous vérifier maintenant que vous avez la facture récapitulative de votre consommation du 1<sup>er</sup> octobre 2008 au 30 septembre 2009.*

*Effectivement, les finances ne sont pas le point fort de la majorité municipale. En cette fin d'année difficile pour beaucoup d'entre vous, nous aurions aimé plus d'égard vis-à-vis de toutes celles et ceux que l'année 2009 aura fragilisé. Cette 3<sup>ème</sup> facture avant les fêtes, c'est rendre mal à l'aise ceux qui par honnêteté veulent payer dans les délais, mais en même temps n'avaient pas prévu si tôt cette dépense. Pour bien faire du social, il vaut mieux savoir bien gérer.*

*Cette colonne d'expression étant la dernière de l'année, nous tenons à vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présenter nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.*

**Le groupe d'opposition portoise.  
Pour nous joindre : [groupe-opposition-portoise@laposte.net](mailto:groupe-opposition-portoise@laposte.net)**

## GRIPPE A, QUELLE ATTITUDE À ADOPTER ?

La nouvelle grippe A(H1N1) est une infection qui se transmet maintenant d'homme à homme. Sa transmission se fait de la même manière que celle d'une grippe saisonnière. Il est donc conseillé de respecter les mesures d'hygiène de base pour se protéger :

- Éviter tout contact avec une personne malade
- Se laver régulièrement les mains au savon ou les désinfecter avec une solution hydro-alcoolique
- Se couvrir la bouche ou le nez quand on tousse, se mouche, expectore ou éternue, avec un mouchoir à usage unique (à jeter dans une poubelle fermée si possible) ou avec le bras, la manche, ou avec les mains (s'il est possible de se laver les mains immédiatement après).

En cas de symptôme grippal, il est recommandé de prendre contact avec son médecin traitant qui est habilité à établir le diagnostic et à procéder, si nécessaire, à l'orientation et à la prise en charge rapide du malade. Suite à la circulaire du Préfet de la Drôme, les écoles de la commune ainsi que la crèche ont été informées des dispositions à prendre envers les familles et les enfants. Même si le virus apparaît plus bénin que prévu, mieux vaut être informé dans les écoles et sur les lieux de travail quant aux conduites à suivre.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites suivants :  
[www.drome.pref.gouv.fr](http://www.drome.pref.gouv.fr)  
[www.pandemie-grippale.gouv.fr](http://www.pandemie-grippale.gouv.fr)

## CLUB AMBROIZE CROIZAT

### DÉCEMBRE

**Jeudi 31** : Réveillon dansant, 20 h, salle G. Brassens

### JANVIER

**Jeudi 7** : Fête des Rois, 12 h, Espace Cristal

Renseignements et inscriptions pour les repas et voyages :  
04 75 57 11 09 - 04 75 57 30 69

## RICARDO PONCE EXPOSE EN JANVIER

L'école municipale d'art organise trois expositions durant l'année.



La première se tiendra au centre culturel Louis Aragon du 9 au 31 janvier. L'invité de l'école d'art, cette année, est Ricardo Ponce qui accrochera aux cimaises ses toiles expressionnistes. Originaire de Cuba, son œuvre est imprégnée de références afro-cubaines avec la mise en scène de personnages mythologiques (vernissage le mercredi 13 janvier avec la participation musicale des élèves de l'école de musique).

Les autres expos de l'école d'art :

- du 5 mai au 19 mai : exposition des travaux d'élèves adultes, cours de peinture sur le thème "l'arbre à travers les âges".
- du 26 mai au 9 juin : exposition des travaux d'élèves enfants et adultes, cours de peinture, poterie et modelage sur le thème "le bestiaire à travers les âges".

**AU TRAIN-THÉÂTRE**  
04 75 57 14 55  
[www.train-theatre.com](http://www.train-theatre.com)

### JANVIER

- Mercredi 13 à 9 h 30 et 14 h 30 : **"Du vent dans les arbres"** (Théâtre - Jeune public)
- Vendredi 15 à 20 h 30 : **Bertrand Belin et Batlik** (Chanson pour rêveries)
- Mardi 19 à 20 h 30 : **"En attendant Richard III"** (Richard III passé au shaker)
- Vendredi 22 à 20 h 30 : **H. Burns et Phobe Hilldeer & the Short Straws** (Folk universel et rock)

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Nous vous rappelons que la date de clôture des inscriptions sur les listes électorales est fixée au 31 décembre de chaque année.

Afin de procéder à votre inscription, nous vous invitons à vous présenter au bureau des élections munis d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Par ailleurs, tout électeur ayant changé de domicile au sein de la commune est invité à le signaler au bureau des élections.

## ÉTAT CIVIL

### Naissances :

Océane Dussert,  
Jules Mazade,  
Luckas Bessy,  
Léonie Agier,  
Erica Malfay,  
Basma Messaoui,  
Célian Luguin,  
Loan Mallica-Planel

### Décès :

Lanier née Garnier Micheline,  
Valayer née Volle Jeannine,  
Virgos née Garcia Marie,  
Quercy née Tenoux Marcelle,  
Sarigabedian Jean,  
Chauveau née Hermule Joséphine,  
Vachon Jean-Marc,  
Cabut Robert

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2010-2011

Elles concernent les enfants entrant en 1<sup>ère</sup> année de maternelle, en CP ainsi que les nouveaux portois.

**PERMANENCES EN MAIRIE, bureau des affaires scolaires :**  
9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30

### ÉCOLES MATERNELLES :

- **Voltaire** : lundi 18, mardi 19 et mercredi 20 janvier
  - **Jean Moulin** : jeudi 21 janvier
  - **Anatole France** : vendredi 22 janvier
  - **Pasteur** : vendredi 22 janvier
- ### ÉCOLES PRIMAIRES :
- **Voltaire** : lundi 18, mardi 19 et mercredi 20 janvier
  - **Fernand Léger** : jeudi 21 janvier
  - **Joliot Curie** : lundi 25 et mardi 26 janvier

**Pièces à fournir :** (originaux et photocopies) pour la délivrance du certificat d'inscription dans les écoles concernées :

- ☞ Pièce d'identité d'un des parents
- ☞ En cas de séparation, divorce, jugement précisant votre qualité de responsable légal de l'enfant
- ☞ Justificatif du domicile de moins de trois mois
- ☞ Carnet de santé
- ☞ Copie intégrale du livret de famille
- ☞ Pour les premières inscriptions en maternelle, certificat médical délivré par un médecin qui atteste que l'enfant est bien scolarisable
- ☞ Avis d'imposition de l'année 2008 ou à défaut trois derniers bulletins de salaire des membres du foyer pour le calcul du quotient familial
- ☞ Certificat de radiation en cas de changement d'école.

## LE TRÉSOR PUBLIC A FIXÉ DE NOUVELLES RÈGLES POUR LES FACTURES D'EAU

Ce n'est pas le maire qui fixe les règles de recouvrement des factures d'eau, mais le Trésor public. Ce dernier a exigé, cette année 2009, la clôture des comptes du service de l'eau avant le 31/12/2009, générant de fait 3 factures par an.

La 1<sup>ère</sup> facture, en février 2009, portait sur la consommation d'eau de 2008. Les 2 autres (juin et novembre) concernaient l'année 2009. Le report de la facture 2008 sur l'année 2009 et les nouvelles règles fixées par le trésor public ont fait que 3 factures ont du être acquittées cette année. Cette information avait été communiquée aux Portois dans une note, jointe à la facture de juin 2009. Pour 2010, si aucun nouveau changement n'est demandé par le trésorier principal, il y aura 2 facturations : une en juin et une en novembre 2010.

# Meilleurs Vœux



*“Toute société qui prétend assurer aux hommes la liberté doit commencer par leur garantir l’existence.”*

*Paul Valéry*

**Pierre TRAPIER, Maire  
et le Conseil Municipal de Portes-lès-Valence**

***vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d’année et ont le plaisir  
de vous inviter à la cérémonie des vœux à la population,***

***vendredi 22 janvier 2010  
à 18 h 30 à l’Espace Cristal***